



Intervention des administrateurs CGT représentant du personnel à la réunion du Conseil d'Administration de VNF du 13 mars 2018

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

2017 une année record pour les dividendes versés. Ils sont en hausse de 31 % par rapport à 2011, les actionnaires au niveau mondial ont reçu 1027 milliards d'€.

Les 2,35 milliards d'euros de bénéfices en 2017, n'empêcheront pas PSA de supprimer 2 200 postes .

Nous n'irons pas plus loin dans le constat économique et social. Ce qui nous préoccupe c'est la mise en œuvre dans notre établissement de méthodes similaires employées par la finance. La segmentation des activités, les abandons de mission, les fermetures de canaux, les suppressions d'effectifs.

La CGT est fermement opposée à un transfert du domaine public à VNF en pleine propriété. Selon nous cela conduira au dépeçage en règle de notre établissement de nos emplois au détriment des citoyens que nous sommes. Il en serait fini de la mutualisation technique, d'ingénierie, de compétence et de gestion qui maintiennent un équilibre entre le petit et le grand gabarit entre réseaux touristique et réseaux fret. Nous en aurons un exemple dans le débat sur le projet de délibération de convention entre VNF et le département du Lot et Garonne qui va mettre fin à la navigation sur un secteur entre la Baïse au Lot. Confier la gestion de la voie d'eau à une collectivité est un non sens. Cela va inéluctablement interrompre la continuité du réseau. La CGT préconise le retour des toutes les voies d'eau dans le giron de l'État, un opérateur unique. Nous n'empêcherons pas l'évolution technologique et le progrès, mais nous combattons la suppression et la précarisation des emplois.

Nous voulons connaître les impacts pour VNF d'AP 2022. Les personnels ont le droit de savoir clairement ce que leur réserve l'avenir, quand bien même l'annonce serait brutale.

Concernant les comptes de VNF il ressort de l'étude des documents que les charges de personnels environ 230 Md' € sont en deçà de la subvention pour charges de service public 245 Md' € et pour 2018 c'est environ 248 d' €. La subvention doit compenser la masse salariale et nous sommes en deçà. Le compte n'y est pas. Selon nous il reste une marge de manœuvre pour le Complément indemnitaire Annuel par exemple.

Quant aux orientations sur les recrutements, la CGT dénonce la nouvelle saignée sur les effectifs. 4207 ETP pour 2018. Cela ne se fera pas dans la joie et la bonne humeur. La dégradation des conditions de travail met tous les jours à mal les personnels déjà surchargés. Et si par malheur, un tombe malade, un jour de carence lui sera appliqué. Quand bien même il est reconnu travailleur handicapé. Une honte, se soigner se traduit par une baisse de salaire. La CGT demande que les travailleurs handicapés bénéficient de la dérogation possible.

Nous aborderons aujourd'hui la participation de VNF dans la réalisation d'un parking de 640 places à Lyon. En reprenant les éléments de langage de l'Administration ; ce n'est pas notre cœur de métier. Où est l'intérêt de VNF dans une telle opération alors que les besoins sont criants ?

Pour la CGT, il est grand temps que les personnels donnent un coût d'arrêt à la politique de casse des services publics menée par le gouvernement.

Nous appelons tous les personnels à la grève et à la mobilisation le 22 mars prochain pour que leurs revendications légitimes soient entendues et que les services publics soient préservés.